Réseau
Sortir du nucléaire

Réseau "Sortir du nucléaire"
9 rue Dumenge - 69317 Lyon
Tél : 04 78 28 29 22 Fax : 04 72 07 70 04
www.sortirdunucleaire.org

Fédération de plus de 930 associations et 60 000 personnes, agrée pour la protection de l'environnement

Source : https://www.sortirdunucleaire.org/Lettre-du-Comite-de-mediation-22

8 décembre 2010

Lettre du Comité de médiation - 22/11/10

Lettre du Comité de médiation nouvellement créé au Réseau "Sortir du nucléaire", suite au conflit dans la structure fin 2009-début 2010 :

Le 22 novembre 2010

Notre mission concerne la prévention de conflits futurs. Pour autant il serait illusoire de croire que nous commençons sur un terrain vierge : il est terriblement miné et pollué par le conflit vécu récemment.

Certes, d'un point de vue juridique celui-ci a été tranché par une majorité - et contesté par une minorité - à l'AG des 19-20 juin avec les conséquences qui en ont découlé (licenciement et retrait de la plainte). Mais à cette AG aussi, deux motions demandaient une médiation ou une conciliation pour trouver une issue plus constructive à ce conflit.

Pour toutes ces raisons nous utilisons notre droit d'alerte.

Du point de vue humain, des frustrations fortes s'expriment, des incompréhensions demeurent, des souffrances persistent. Des énergies destructives de rancœur, de vengeance et de dénigrement peuvent polluer pour des années le travail formidable de résistance au nucléaire accompli par tous dans le réseau.

Le temps ne fera probablement rien à l'affaire, la situation peut même empirer si rien n'est tenté dans les semaines et mois qui viennent pour parvenir à ouvrir des brèches dans les murs d'incompréhension et les dévalorisations réciproques, écouter toutes les personnes blessées pour trouver des compromis acceptables, apaiser autant que faire se peut les esprits et rendre possible la reconstruction d'un front uni face à la folie nucléaire.

Nous croyons que ce conflit peut évoluer en quittant le terrain des affrontements de personnes et en revenant à l'identification des multiples causes personnelles et interpersonnelles, structurelles (fonctionnement) et de conception du réseau, des alliances et de sa lutte, progressivement perdues de vue par des explosions émotionnelles. Le Réseau est un « système » et ce conflit a révélé toute une série de dysfonctionnements du système auquel chacun/e a participé directement ou indirectement. Il faut donc aussi travailler à l'analyse du processus qui a pu conduire à une telle

situation pour éviter de recommencer. C’est le travail engagé par ailleurs par la commission refondation.

C’est forts de ces convictions que nous sommes disposés à travailler avec toutes les personnes de bonne volonté, convaincues de l’urgence de reconstruire des rapports plus constructifs et respectueux des divergences d’interprétation de ce qui s’est passé. Nul ne peut prétendre posséder toute la vérité : chacun/e en représente une partie ! Le conflit ne peut pas se terminer par le sentiment d’injustice et de désaveu pur et simple d’une partie de ceux qui ont contribué à l’existence du Réseau. Il faudra donc accepter de prendre le temps d’écouter les violences subies, les souffrances vécues, les rancœurs accumulées par tel ou telle, pour autant que chacun/e y mette du sien.
Cela sera possible dans la mesure où seront respectées les règles de base de toute médiation : respect de l’adversaire, renonciation à toute injure et diffamation, écoute des points de vue différents.

Nous sommes donc disposés à recevoir et étudier toute demande de saisine directe émanant de personnes ou de groupes qui désirent travailler à ce processus et sont désireux de chercher à sortir d’un dualisme mortifère.
Nous refuserons par contre de donner suite à celles qui nous demanderaient instamment de prendre parti contre ou pour un tel ou une telle. Et nous espérons présenter à l’AG de mars 2011 l’avancée de notre mission.

Monique Guittenit, Hervé Ott et Patrice Bouveret

Pour nous contacter : comitemediation@yahoo.fr

Prière de le faire avant le 7 décembre 2010. (3)

(1) La composition actuelle du Comité de médiation devra être approuvée par la prochaine AG du Réseau et pour un mandat de trois ans.

(2) Ont été désignés Daniel Roussée, administrateur et Xavier Rabilloud, salarié, par le CA comme binôme de référents.

(3) Notre motivation à une date si rapprochée tient au fait que plus le temps passe, plus nous aurons des difficultés à faire évoluer la situation. Il faut donner un repère et nous aurons déjà beaucoup à faire avec ce qui va venir. Nous savons en outre que de toute façon cette date risque de ne pas être respectée. Et en fonction des sollicitations nous nous adapterons.